

Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 05 avril 2012

affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes.

Conseillers en exercice : 14 - Conseillers présents : 11 - Conseillers votants : 14

L'an deux mil douze le cinq avril, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Francis MERCADIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2012.

Présents: M. DUBRUN Jean-Philippe, M. AMIGUES Gérard, Mme DAUDÉ Simone, Mme RIGO Géraldine, Mme CAJARC Stéphanie M. WILLANUEVA Jean-Noël, M. MORFOISE Alex, M. CALVY Guy, M. RAYMOND Maxence
Mme GARIBAL Danièle.

Absents excusés : Mme JOUBERT Coline (procuration à M. AMIGUES), Mme MASSANES Pascaline (procuration à Mme GARIBAL) et M. CAHORS Michel (procuration à M. MERCADIER).

Absents non excusés : néant

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie CAJARC

Adoption du compte administratif dressé par Monsieur le maire et présenté par M. Dubrun : il fait apparaître pour l'exercice 2011 un excédent de fonctionnement de 106 570,29 € et un déficit d'investissement de 96 850,18 €. Toutes sections confondues, l'exercice dégage un excédent de 9 720,11 €.

Ces résultats ajoutés aux résultats cumulés des exercices antérieurs font qu'au 31 décembre 2011, toutes sections confondues, il se dégage un excédent cumulé de 110 127,02 €.

Le compte de Gestion établi par Madame Belvèze, Receveur municipal, est en tous points conforme au compte administratif que nous venons de présenter et est adopté.

Affectation des résultats : couverture du besoin de financement pour 127 564.76 € - Inscription de l'excédent de fonctionnement cumulé pour 100 426.78€ et inscription du déficit d'investissement cumulé pour 117 864.52 €.

Taux des 4 taxes : il a été décidé de l'augmentation de 1,75% des taux de la taxe d'habitation qui passe à 14,50% et de la taxe foncière bâtie qui passe à 18,27%.

Le budget primitif est adopté à l'unanimité et s'équilibre en fonctionnement à la somme de 887 572 € et en investissement à 476 413 €

Parmi les opérations nouvelles ou en cours :

- Aménagement zone artisanale : les crédits sont conservés en cas de vente pour frais de bornage
- 1 000 € rajoutés pour acquisitions terrains Mme Dubrun et famille Gavin
- Camping : mise aux normes électriques à réaliser. Les devis vont être demandés.
- Extension éclairage public : crédits portés à 10 000 € au total pour pose lampadaire lotissement MJP et amélioration d'une partie de l'existant en vue d'économies d'énergie.
- Local chasse/patrimoine les crédits sont suffisants
- Construction salle des fêtes : solde des honoraires à Capy-Jouliia suite à abandon du projet
- aménagement sécurité routière : à ce jour les crédits précédemment inscrits suffisent
- Voirie 2011 : le solde de notre participation ne nous a pas été demandé par le SIVOM.

L'estimation est de 2586,93 €

-Equipement salle des fêtes : soldée par le paiement des chariots

Nouvelles opérations proposées

- op 281 programme voirie 2012 : nous sommes en attente des devis et le choix des voies se fera en ne dépassant pas 20 000 €
- op 282 travaux maison des associations : des travaux importants de réaménagement du sous-sol, de la cuisine de la partie gîte et autres justifient une opération qui est estimée à 12 000 €. Les volets ont été repeints (travaux en régie)
- op 283 achat d'un karcher pour 1 000 €

- op 284 travaux au stade municipal : il faut prévoir la réfection de la pelouse d'une part ainsi que de gros travaux de réhabilitation des vestiaires. Somme estimative 20 000 € sachant que le club de football participera de son côté.
- op 285 Cœur de village : inscription de 50 000 € afin de régler les frais d'étude que nous allons confier à un bureau pour l'aménagement du centre bourg, la réhabilitation de la salle des fêtes, l'accessibilité de la mairie, le point visio-public et le multimédia, les espaces publics.
- op 286 Logiciel télétransmission documents budgétaires 300 €.

Il a été procédé à l'élection d'un 4^{ème} adjoint en remplacement de Géraldine Rigo qui reste conseillère municipale. C'est Alex Morfoise qui a été désigné.

Accord pour déplacer provisoirement pour les élections législatives le bureau de vote à la Maison des Associations.

La cérémonie de commémoration de l'armistice de la guerre de 1939-1945 se déroulera le 8 mai aux heures habituelles.

La piscine ouvrira ses portes le samedi 16 juin jusqu'au dimanche 02 septembre inclus.
La séance est levée à 23h30.

Fait à Limogne en Quercy, le 06 avril 2012
Le Maire,

Francis MERCADIER.